

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Exploitation sexuelle des mineurs : leviers et barrières aux pratiques psychosociales destinées aux victimes et aux proxénètes

Chercheure principale

Nadine Lanctôt (Ph. D), Université de Sherbrooke

Cochercheures

Roxane Perrin-Plouffe (M. Sc.), Université de Sherbrooke
Mathilde Turcotte (Ph. D), CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Collaboratrices ou collaborateurs

Marie-Estelle Quenneville (B.Sc.)

Établissement gestionnaire de la subvention

Université de Sherbrooke

Numéro du projet de recherche

2024-0SXS-337877

Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur le phénomène de l'exploitation sexuelle des personnes vivant au Québec

Partenaire(s) de l'Action concertée

Le ministère de la Sécurité publique (MSP)
et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Table des matières

A. CONTEXTE DE LA RECHERCHE.....	3
1. Problématique.....	3
2. Objectifs poursuivis	6
3. Principale question de recherche	6
B. MÉTHODOLOGIE	7
1. Méthodologie de l'étude 1 – Jeunes victimes d'exploitation sexuelle	7
2. Méthodologie de l'étude 2 – Proxénétisme et délinquance sexuelle	7
C. RÉSULTATS.....	9
1. Cadre d'analyse	9
2. Principaux résultats obtenus – Jeunes victimes d'exploitation sexuelle	10
<i>2.1 Les études recensées</i>	<i>10</i>
<i>2.2 Les leviers et barrières à l'offre de services</i>	<i>10</i>
<i>2.3 Les leviers et barrières à la demande de services</i>	<i>12</i>
<i>2.4 Leviers et barrières liés au contexte sociétal</i>	<i>14</i>
3. Principaux résultats obtenus – Proxénétisme et délinquance sexuelle	15
<i>3.1 Les études recensées</i>	<i>15</i>
<i>3.2 Les leviers et barrières à l'offre de services</i>	<i>16</i>
<i>3.3 Les leviers et barrières à la demande de services</i>	<i>17</i>
D. PISTES D' ACTIONS SOUTENUES PAR LES RÉSULTATS	19
1. Messages clés et pistes d'actions – Jeunes victimes d'exploitation sexuelle	19
2. Messages clés et pistes d'actions – Proxénétisme et délinquance sexuelle.....	22
3. Limites.....	24
E. NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE.....	25
1. Pistes de recherche pour les victimes d'exploitation sexuelle	25
2. Pistes de recherche pour le proxénétisme.....	25
F. RÉFÉRENCES	26

A. CONTEXTE DE LA RECHERCHE

1. Problématique

Le Secrétariat à la condition féminine du Québec (2016) définit l'exploitation sexuelle comme « une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, ou de l'existence d'une inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer un avantage ». Elle s'inscrit dans une logique de commercialisation du sexe, que ce soit à travers les réseaux sociaux, dans des établissements comme les salons de massage érotique, ou dans des lieux clandestins, et implique souvent une rétribution en argent ou en bien ayant une valeur pour la personne exploitée. Cette définition rejoint les conceptualisations qui figurent dans les écrits scientifiques internationaux (Hickle et Roe-Sepowitz, 2018; O'Brien et al., 2017; Reid, 2018).

Les expériences d'exploitation sexuelle s'inscrivent fréquemment dans un parcours de violence subie depuis l'enfance (Reid et Piquero, 2014). Par exemple, une agression sexuelle subie à l'enfance augmente de quatre fois le risque d'exploitation sexuelle à l'adolescence (Laird et al. 2020). Ce cycle perpétue la violence, le caractère multiforme, omniprésent et imprévisible des abus, des menaces et de la coercition survenant dans le contexte du commerce du sexe étant bien documenté (Lanctôt et al., 2018). Cet amalgame constitue une condition propice au développement ou à l'exacerbation de symptômes traumatiques (Cole et al., 2016 ; Lanctôt et al., 2021; O'Brien et al., 2017; Reid, 2012 ; Sheep et al., 2020).

Assurer la sécurité et le sain développement des jeunes exploités sexuellement constitue un défi de taille. Les victimes, souvent réticentes à se considérer comme telles, rencontrent différents obstacles pour accéder aux services (Hickle et Roe-Sepowitz, 2018; O'Brien et al., 2022). Le fait d'être placé hors de la famille, bien qu'il augmente les chances de

détection, peut aussi constituer un facteur de risque de l'exploitation sexuelle, notamment en raison des fugues et du recrutement par d'autres jeunes placés (McDonald et al., 2023; O'Brien et al., 2017; Reid, 2018). L'état actuel des connaissances sur le succès des pratiques destinées aux victimes d'exploitation sexuelle est très embryonnaire et les programmes d'intervention existants, malgré certaines initiatives prometteuses, montrent une efficacité limitée (O'Brien et al., 2022; Shaw et al., 2017). Malgré ce dur constat, le domaine de recherche est en pleine ébullition et des pratiques de prévention et d'intervention commencent à être expérimentées, documentées et évaluées, quoique de façon plutôt exploratoire (Felner et DuBois, 2017, McDonald et al. 2023; Lanctôt et al., 2023). Concernant précisément les leviers et les barrières liés à l'utilisation de services par des victimes d'exploitation sexuelle, les études ont surtout porté sur les pratiques dispensées dans le milieu hospitalier en lien avec la santé physique et sexuelle des victimes (Albright et al., 2020; Garg et al. 2020). La présente étude apporte une contribution importante en documentant de tels facteurs, mais en ciblant cette fois des pratiques psychosociales dispensées dans des organisations vouées à la jeunesse en difficulté, que ce soit en milieu communautaire ou institutionnel.

Par ailleurs, des efforts de prévention et d'intervention sont aussi nécessaires pour les jeunes impliquées dans des activités de proxénétisme ou à risque de s'y impliquer. Le proxénétisme à des fins d'exploitation sexuelle est une activité criminelle qui renvoie aux situations où un exploitateur oblige une personne à offrir des services sexuels dans un contexte de commercialisation du sexe pour ensuite revendiquer une partie ou la totalité des gains obtenus (Gouvernement du Québec, 2024).

Les études portant sur les stratégies policières et judiciaires à déployer pour contrer le proxénétisme (ex. : la surveillance accrue, les raids policiers) sont relativement nombreuses

(Farrell et al., 2014; Savona et al., 2013). Toutefois, les études sur les pratiques psychosociales, visant à favoriser le développement optimal des personnes en les soutenant dans leurs besoins particuliers pour prévenir l'engagement ou le maintien dans des activités de proxénétisme, sont quasi inexistantes. Une étude menée par Haney et ses collègues (2020) dans le but de documenter la nature de la recherche conduite aux États-Unis sur la problématique de la traite sexuelle (*sex trafficking*) a confirmé qu'à ce jour, les études sur les pratiques psychosociales ont porté uniquement sur les victimes d'exploitation sexuelle. Lorsque les études ciblaient des proxénètes, elles documentaient plutôt leurs caractéristiques individuelles (ex. : âge, sexe, ethnicité, affiliation à des réseaux criminels et cognitions) ainsi que leurs tactiques pour recruter les victimes et les maintenir dans l'engrenage de la traite sexuelle.

L'étude de Love et al. (2023) fait exception en documentant les leviers et barrières à la réintégration sociale de dix femmes incarcérées pour proxénétisme. Les résultats témoignent de l'importance de mieux connaître les difficultés psychosociales des proxénètes, leurs besoins, de même que les barrières systémiques qui ponctuent leurs parcours, ceci afin de mettre en œuvre des pratiques efficaces pour mettre fin aux activités de proxénétisme. Toutefois, rares sont les études ayant documenté les difficultés d'adaptation psychosociale des individus qui se livrent à des activités de proxénétisme (Bekken et al., 2021), et en particulier ceux d'âge mineur (Miccio-Fonseca, 2017). Miccio-Fonseca (2017) soutient que les connaissances scientifiques sur les jeunes proxénètes se sont construites par « extrapolation », c'est-à-dire en induisant des connaissances relatives à des phénomènes apparentés, tels que la délinquance sexuelle, ou en documentant les points de vue de survivantes d'exploitation sexuelle sur les caractéristiques et tactiques des proxénètes.

2. Objectifs poursuivis

L'objectif général est de produire deux études de portées distinctes (*scoping review*) afin de documenter les leviers et les barrières qui contribuent ou qui nuisent à une utilisation bénéfique de services psychosociaux par des jeunes (12-18 ans) i) victimes d'exploitation sexuelle ou ii) se livrant à des activités de proxénétisme (ou à risque de s'y livrer).

Les deux objectifs spécifiques de ces synthèses des connaissances sont les suivants : 1) documenter les leviers et les barrières – systémiques, organisationnels, professionnels et individuels – liés à une utilisation bénéfique ou non de services psychosociaux par des jeunes victimes d'exploitation sexuelle ou par des jeunes proxénètes (ou à risque de l'être) et 2) rapporter les points de vue des parties prenantes impliquées (jeunes, parents, personnel professionnel, survivantes) quant aux différentes dimensions du processus d'utilisation de services. De façon transversale, ces deux synthèses permettront d'identifier les forces et les limites des connaissances actuelles et de cibler les pistes prioritaires à approfondir dans de futures recherches.

3. Principale question de recherche

Le présent rapport vise à répondre à la question suivante : « Quels sont les facteurs qui contribuent ou qui nuisent à l'efficacité des pratiques de prévention auprès des victimes et des proxénètes ? » S'inscrivant dans le volet « synthèse des connaissances », deux études de portées distinctes ont été produites, la première ciblant les jeunes victimes d'exploitation sexuelle (ou à risque de l'être), et la seconde les jeunes proxénètes (ou à risque de l'être).

B. MÉTHODOLOGIE

1. Méthodologie de l'étude 1 – Jeunes victimes d'exploitation sexuelle

La démarche méthodologique empruntée pour les deux études de portée repose sur le protocole PRISMA-ScR proposé par Tricco et ses collègues (2018). Pour la recherche documentaire, dix bases de données ont été consultées via les interfaces de recherche EBSCO et ProQuest. Érudit a également été sondée afin d'inclure les articles écrits en français, et un examen manuel des bibliographies de certaines études jugées pertinentes a été complétée. L'équation de recherche utilisée pour les requêtes sur les bases de données se retrouve dans l'annexe (tableau 1). Afin d'être inclus dans l'étude de portée, les écrits devaient documenter les leviers et barrières à l'utilisation des services psychosociaux tels que perçus par diverses parties prenantes (jeunes, adultes survivants, personnes intervenantes, gestionnaires ou parents). Les études devaient être qualitatives et les services psychosociaux devaient s'adresser aux jeunes de 12 à 18 ans victimes d'exploitation sexuelle ou à risque de l'être. Les articles devaient traiter de l'exploitation sexuelle comme forme de violence subie, être publiés entre 2013 et 2023, révisés par les pairs et rédigés en français ou en anglais.

La sélection des études a été réalisée à l'aide du logiciel *Covidence*. Les résultats du processus de sélection des articles se retrouvent dans l'annexe (figure 2). Une grille d'extraction a été utilisée pour collecter les données contextuelles, méthodologiques, ainsi que les leviers et les barrières à l'utilisation des services psychosociaux de chacune des études recensées.

2. Méthodologie de l'étude 2 – Proxénétisme et délinquance sexuelle

L'étude 2 s'appuie sur la même stratégie que l'étude 1, en y ajoutant des mots-clés pour les jeunes proxénètes. Considérant le peu d'études repérées, une deuxième équation a été appliquée, en référant cette fois à la population des jeunes auteurs d'infractions sexuelles.

Cette stratégie se justifie par le fait que ces jeunes sont en effet considérés comme étant particulièrement à risque de proxénétisme (Roe-Sepowitz, 2019). Les mots-clés de ces deux équations de recherche sont rapportés dans l'annexe (tableaux 2 et 3).

Peu de critères ont été élaborés pour sélectionner les écrits sur les proxénètes, dans la mesure où aucun des textes repérés ne répondait directement à la question de recherche. Afin d'être inclus dans l'étude de portée, les écrits devaient traiter des profils et des parcours des proxénètes, en lien avec les contextes entourant l'engagement dans le proxénétisme et ce qui favorise son désistement. Des textes pertinents traitant plus largement des « tierces parties » impliquées dans l'exploitation sexuelle ont aussi été sélectionnés (n = 2). Les articles publiés entre 2000 et 2024, revus par les pairs et rédigés en français ou en anglais, ont été retenus.

Pour la délinquance sexuelle, les écrits devaient documenter les leviers et barrières à l'utilisation des services psychosociaux selon la perception des différentes parties prenantes (jeunes à risque, professionnels ou personnes survivantes). Les articles devaient porter sur des jeunes de 12 à 18 ans ayant des comportements sexuels jugés problématiques en termes de violence agie ou qui ont été accusés ou condamnés pour des infractions sexuelles. Seuls les articles publiés entre 2014 et 2024, revus par les pairs et rédigés en français ou en anglais, ont été inclus.

La sélection des études s'est faite selon la même méthode que celle décrite pour l'étude 1, à l'aide du logiciel *Covidence*. Les résultats du processus de sélection des articles sont présentés dans l'annexe pour le proxénétisme et la délinquance sexuelle respectivement (figures 3 et 4). Pour l'extraction et l'analyse des données, la démarche méthodologique de l'étude 1 a été répliquée.

C. RÉSULTATS

1. Cadre d'analyse

Une adaptation du modèle de Levesque et al. (2013) est utilisée comme outil d'analyse, à la lumière des constats émergeant des études ayant appliqué ce modèle auprès d'une population de jeunes en difficulté (Gallardo et al., 2020; Goicolea et al., 2018 ; Kourgiantakis et al., 2022; Lovejoy et al., 2022; Werlen et al., 2020). Ce modèle permet de mieux comprendre les facteurs qui favorisent ou non le processus d'utilisation des services au moyen de dimensions qui relèvent à la fois de l'offre et de la demande de services. Selon ce modèle, un processus bénéfique d'utilisation de services implique « l'identification des besoins de soins et de services, la capacité d'atteindre, d'obtenir ou d'utiliser les services de santé, de même que l'adéquation et la qualité des services reçus en lien avec les besoins à combler » (Bush et Boisvert, p.17). L'utilisation bénéfique de services correspond ainsi à l'aboutissement du processus, soit un accès aux services s'étant matérialisé par la réception de soins en adéquation avec ses besoins.

Figure 1. Processus d'utilisation des services, adaptation de Levesque et al. (2013)

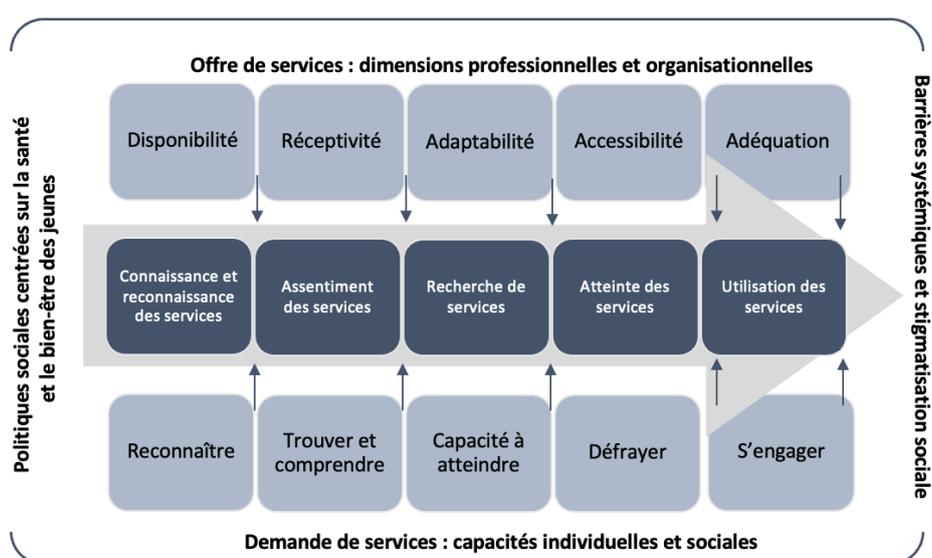


Figure 1 : Processus d'utilisation de services, adaptation de Levesque et al. (2013)

2. Principaux résultats obtenus – Jeunes victimes d’exploitation sexuelle

2.1 Les études recensées

Au total, 46 études qualitatives ont été répertoriées. Elles ont été publiées entre les années 2013 et 2023 inclusivement, avec plus de deux tiers ($n = 31$) publiés à partir de 2019. Elles proviennent d’au moins 11 pays différents, dont la majorité des États-Unis ($n = 23$) et du Royaume-Uni ($n = 10$). Les échantillons des études recensées comprennent surtout des personnes professionnelles, mais aussi des jeunes exploités sexuellement (en majorité des filles) et des personnes adultes survivantes, mais très peu de parents de victimes.

2.2 Les leviers et barrières à l’offre de services

La disponibilité renvoie non seulement au fait que les services soient connus et visibles, mais qu’ils soient promus et valorisés au sein de la communauté. Les pratiques perçues prometteuses sont les suivantes : que les jeunes aient facilement accès aux répertoires des services disponibles, à travers des ressources partagées par les personnes intervenantes, mais aussi par différents médiums traditionnels et numériques. Ces répertoires devraient cibler autant leurs besoins immédiats que futurs.

La réceptivité concerne la manière dont les services sont offerts par les prestataires de services. Les résultats insistent sur l’importance d’instaurer un environnement sain, respectueux, accueillant, sécurisant et inclusif. Ensuite, les compétences des personnes intervenantes qui sont les plus valorisées sont les capacités d’écoute sans jugement et d’empathie véritable. Le respect du rythme de chaque jeune et l’acceptation de sa possible colère et résistance sont également jugés indispensables à l’établissement d’une relation de confiance. Le personnel doit aussi prendre conscience de ses croyances stéréotypées ou idées préconçues. Quant au savoir-faire des personnes intervenantes, les compétences essentielles renvoient à une gestion efficace de la confidentialité, à la capacité de miser sur les solutions

et les apprentissages, à l'acceptation du droit à l'erreur et à la valorisation de l'agentivité des jeunes. L'utilisation d'un vocabulaire accessible et adapté est suggérée, en modifiant par exemple les termes associés à l'exploitation sexuelle afin d'inciter les jeunes qui ne considèrent pas comme des victimes à s'engager dans les services. Une identité professionnelle éthiquement engagée semble évidente, mais pourtant essentielle à rappeler.

L'adaptabilité implique que les services soient modulés dans le temps et dans l'espace à des modalités qui correspondent à la réalité et aux besoins des jeunes. La stabilité et la régularité des interventions sont à privilégier, tout comme la souplesse des conditions d'admissibilité et de terminaison des services et la flexibilité des horaires et des lieux de rencontre. Les jeunes accordent une importance particulière à l'accès à des espaces physiques et virtuels sécuritaires (sans être trop restrictifs), invitants et confidentiels. Sur le plan de la communication, les jeunes souhaitent avoir accès à des outils numériques pour communiquer avec les personnes intervenantes en tout temps pour être en mesure de les informer rapidement de leurs états ou de situations vécues.

L'accessibilité réfère aux dispositifs mis en place pour que les jeunes aient les moyens de se rendre vers les services et de les utiliser. Les jeunes nomment l'importance d'avoir des billets de transport pour être en mesure d'atteindre les services et les organisations reconnaissent l'importance de fournir une telle assistance. Les parents soulignent l'importance de la gratuité des services de première nécessité pour les victimes et leur famille. Les personnes professionnelles soulèvent les limites des couvertures d'assurances pour certains services pourtant essentiels au rétablissement des victimes.

L'adéquation renvoie à la présence de services de qualité capables de répondre aux besoins spécifiques des jeunes par l'entremise de différentes composantes organisationnelles et par des approches d'intervention pertinentes et réputées efficaces. De nombreux résultats

traduisent des insatisfactions des prestataires de services au regard d'enjeux liés au personnel : fort roulement, pénurie de main-d'œuvre, faible rétention des personnes expérimentées, manque de personnel d'origines ethnoculturelles diversifiées. Les règles et les procédures institutionnelles figurent aussi au chapitre des contraintes qui altèrent la qualité des services : multiples demandes d'autorisations et de règles à suivre, politiques restrictives en matière de partage d'informations, structures organisationnelles complexes, fermetures précipitées de dossiers, obligation de documenter maintes fois les récits d'une même victime. Les prestataires de services déplorent aussi une insuffisance de services desservant des populations spécifiques (ex. : LGBTQ+). Enfin, le personnel n'est pas à l'abri de traumatismes secondaires. Une panoplie d'approches d'intervention est suggérée, sans pour autant que les fondements et les effets de ces interventions soient discutés. Les études rapportent enfin le besoin de développer des services spécialisés et sensibles à l'exploitation sexuelle dans une approche holistique à travers des services intégrés, tels que des tribunaux, unités ou programmes spécialisés. Le développement d'une diversité de ressources d'hébergement adaptées aux victimes d'exploitation sexuelle est aussi revendiqué, allant des refuges d'urgence jusqu'aux logements de transition post-exploitation.

2.3 Les leviers et barrières à la demande de services

La capacité à reconnaître ses besoins et la valeur des services renvoie à l'aptitude du jeune à prendre conscience de ses difficultés et besoins et à avoir des attentes positives face aux services avant même d'y accéder. Plusieurs obstacles sont documentés. De nombreux jeunes exploités sexuellement ne se reconnaissent pas comme victimes d'exploitation sexuelle, estimant plutôt se livrer de façon consentante à du travail du sexe. Aussi, plusieurs ne savent pas ce qu'est l'exploitation sexuelle ni comment y réagir, ou sont manipulés par les exploitateurs qui déforment la réalité pour nier l'existence d'un contexte d'exploitation.

D'autre part, plusieurs raisons sont nommées pour expliquer le refus ou la réticence à recourir à des services. Parmi celles-ci figurent le lien traumatique envers les proxénètes, des craintes entourant la divulgation des faits ainsi que la méfiance généralisée envers les prestataires de services. Plusieurs jeunes soulignent également qu'ils ne perçoivent pas avoir besoin d'aide, croyant pouvoir gérer seuls leurs difficultés ou encore que celles-ci ne justifient pas le recours à des soins de santé psychologique ou vont disparaître d'elles-mêmes.

La capacité à trouver et comprendre l'information sur les services est très peu documentée dans les études recensées. L'unique levier identifié se rapporte au réseau social du jeune qui peut fournir et échanger des informations sur les services disponibles. Or, plusieurs n'ont pas ou peu d'adultes de confiance dans leur entourage pour les soutenir dans leur recherche de services. Par ailleurs, les barrières linguistiques et culturelles rencontrées par de jeunes immigrants peuvent aggraver leurs difficultés d'accès aux services.

La capacité d'atteindre les services dépend de la capacité du jeune à s'organiser dans le temps et dans l'espace et du soutien social dont il dispose. Ces aspects sont très peu documentés. Il est évoqué que le fort taux d'absentéisme des jeunes aux rencontres de suivis s'explique en partie par la difficulté de leurs donneurs de soins de les accompagner à leurs rendez-vous et par la réticence des jeunes à se déplacer de façon indépendante. Le contexte coercitif de l'exploitation sexuelle peut aussi faire en sorte que des victimes se retrouvent isolées par leurs exploiters, les empêchant ainsi d'accéder aux services.

La capacité à défrayer les services réfère aux ressources économiques pour payer les services de soins et leurs coûts indirects, par exemple liés à l'absence du travail ou au transport. Aucune étude a abordé les ressources économiques des jeunes exploités sexuellement et de leurs familles à cet égard.

La capacité d'engagement est liée à la participation et à l'implication du jeune dans l'ensemble des décisions et actions entourant son utilisation des services. La méfiance et les doutes entretenus envers le personnel, ainsi que la difficulté à se confier et à discuter de ses expériences d'exploitation, représentent des obstacles majeurs à l'engagement des jeunes dans les services. Le stress vécu par les jeunes en lien avec de possibles procédures judiciaires, enquêtes de police ou risque de déportation peut aussi limiter leur engagement. Les difficultés d'adaptation que peuvent présenter les jeunes sur le plan émotif (ex. : anxiété), cognitif (ex. : scepticisme face à l'avenir), identitaire (ex. : faible estime de soi), relationnel (ex. : difficulté à s'engager dans des relations saines) et comportemental (ex. : consommation de substance) sont aussi à risque d'altérer leur capacité à s'investir dans les interventions. Certaines réticences à participer à des activités de groupe ont été documentées, en raison d'un inconfort à partager son vécu ou de la difficulté à tolérer les sujets sensibles pouvant potentiellement déclencher des émotions négatives.

2.4 Leviers et barrières liés au contexte sociétal

Réduire la stigmatisation des victimes d'exploitation sexuelle afin que celles-ci se sentent à l'aise de recourir aux services et qu'elles croient en la valeur de ceux-ci est un constat robuste issu des études recensées. Les efforts de sensibilisation et d'éducation ressortent ainsi comme une piste de solution non seulement pour lutter contre cette stigmatisation, mais aussi pour favoriser l'accès des victimes aux services. La stigmatisation alimente le sentiment des victimes d'être jugées et marginalisées par la société, ce qui peut freiner la propension à aller chercher du soutien. De plus, en raison de leurs connaissances lacunaires, des ressources professionnelles risquent de ne pas prendre au sérieux certains dévoilements des victimes et ne pas les signaler aux autorités compétentes.

Sur le plan des politiques sociales, le manque d'engagement des décideurs dans l'élaboration de politiques de lutte contre l'exploitation sexuelle est décrié. Il se traduit par la mise en œuvre fragmentaire de telles politiques, par la faible priorité accordée à la santé mentale et aux services psychosociaux au sein des instances nationales et par le sous-financement des services pour assurer la sécurité et le rétablissement des victimes. Ces écueils sont susceptibles de mener à des services inadéquats, tant au sein du système de la santé et des services sociaux qu'au sein du système pénal. Enfin, la prestation de services culturellement sensibles est nommée à titre de bonne pratique à promouvoir.

3. Principaux résultats obtenus – Proxénétisme et délinquance sexuelle

3.1 Les études recensées

Au total, 15 études sur le proxénétisme et 17 études sur l'offre et la demande de services pour les jeunes à risque ou ayant commis des infractions sexuelles ont été repérées. Celles-ci ont été publiées entre 2000 et 2024 et proviennent majoritairement des États-Unis et du Royaume-Uni ($n = 19$). Aucune des études sur le proxénétisme ne traitait des leviers et des barrières à l'utilisation des services psychosociaux. Les textes retenus sur le proxénétisme ont surtout permis de mettre en lumière que les représentations sociales des proxénètes comme étant des prédateurs violents, affiliés à des gangs et qui exploitent plusieurs personnes à la manière d'une entreprise ne résistent pas à l'épreuve empirique. De tels proxénètes existent, mais ils ne représentent qu'une petite minorité d'entre eux. Les services qui seront développés pour les jeunes devront donc éviter de verser dans de tels stéréotypes et idées préconçues pour parvenir à réellement détecter les jeunes à risque et leur offrir l'aide nécessaire. Quant aux textes retenus sur la délinquance sexuelle, ils ont permis de pousser

un peu plus loin la réflexion sur des leviers et des barrières possibles pour une population de jeunes somme toute comparable.

3.2 Les leviers et barrières à l'offre de services

La seule pratique prometteuse recensée concernant la disponibilité a été mise en œuvre en Norvège. Celle-ci consiste à déployer des personnes expertes externes en milieu scolaire afin qu'elles prêtent main-forte au personnel scolaire pour identifier des élèves à risque et organiser une offre de services appropriée. De façon plus générale, il apparaît essentiel que les rares prestataires de services ne limitent pas trop le type de cas qu'ils sont disposés à prendre en charge, en lien avec les besoins des jeunes et la nature des comportements qu'ils présentent. Les critères d'admissibilité aux services doivent ainsi être assez souples.

La réceptivité est traitée dans les textes retenus surtout sous l'angle de l'importance du savoir-faire des intervenants. Il est notamment question de l'importance de respecter la confidentialité et la vie privée des jeunes et des familles, considérant la stigmatisation dont font l'objet les auteurs d'infractions sexuelles. L'absence de jugement, la sensibilité et l'empathie requises des personnes professionnelles ont également été mises de l'avant. Dans le cadre d'une prise en charge, les prestataires de services doivent garder un équilibre entre la gestion des risques et la relation d'aide.

L'adaptabilité est peu abordée dans les textes retenus. Les personnes professionnelles notent que les programmes destinés aux auteurs d'infractions sexuelles sous surveillance en collectivité sont souvent trop contraignants en termes de conditions à respecter et de durée/dosage. Les parents et les jeunes, quant à eux, apprécient que les prestataires de services tentent de s'adapter à leur rythme et à leurs intérêts, notamment pour le numérique.

Deux textes sélectionnés abordent l'accessibilité. Les deux articles soulignent l'importance de créer des moyens ou des chemins pour que les jeunes se rendent plus facilement aux services, notamment en prévoyant la possibilité pour les jeunes de trouver et de s'inscrire en ligne à des services, via des sites Internet populaires. Des publicités en ligne pourraient se révéler des moyens intéressants de dissuader des jeunes à risque de mettre en œuvre des pensées inappropriées, notamment si le visuel retient leur attention pour les distraire de leur but premier, tout en les aidant à demeurer calmes ; si le texte est concis, mais sans jugement et si une assurance de confidentialité est offerte.

L'adéquation est traitée dans 12 études sur 17, mais souvent très en surface. Un des thèmes les plus importants concerne la formation du personnel et le soutien offert aux personnes professionnelles. Une pratique qui semble prometteuse est la communauté de pratiques, permettant aux prestataires de services de discuter de cas complexes et de s'appuyer sur les conseils, l'expérience et les suggestions de collègues. En général, il est estimé que le travail auprès de jeunes qui présentent des comportements sexuels inappropriés ou des auteurs d'infractions sexuelles peut être lourd et miner le bien-être des intervenantes et des intervenants. Des moyens doivent ainsi être mis en place pour prendre soin de ces derniers afin qu'ils soient capables de prendre soin à leur tour des jeunes.

3.3 Les leviers et barrières à la demande de services

Trois textes retenus insistent sur la capacité des jeunes à reconnaître leurs besoins. Le fait que les jeunes soient conscients du caractère inapproprié de certaines de leurs pensées et souhaitent comprendre leurs origines constituerait un levier important sur lequel les prestataires de services peuvent miser. Il faut toutefois s'assurer que les jeunes et leur famille aient confiance en la capacité des prestataires de services à leur offrir des soins dans le respect et la confidentialité. Autrement, la valeur des services n'est pas reconnue.

La capacité à trouver et comprendre l'information sur les services est peu documentée dans les études recensées. Trois études traitent de cet aspect, surtout sous l'angle de l'influence négative du réseau ou de la culture. Dans ces trois études, il est question de la banalisation et de la normalisation de la violence sexuelle comme des barrières à la demande de services en milieu scolaire ou dans les communautés autochtones.

Les textes retenus ne renseignent pas sur des pratiques prometteuses ou à éviter concernant la capacité d'atteindre les services et la capacité à défrayer les services.

Finalement, en ce qui a trait à la capacité d'engagement, le résultat qui retient l'attention concerne les difficultés que les jeunes et leur famille peuvent développer à la suite du dévoilement des comportements sexuels inappropriés ou des infractions sexuelles des premiers. Les prestataires de services doivent être prêts à accompagner ceux-ci dans le cadre de leur gestion des répercussions de ce dévoilement, que ce soit en termes de stigmatisation, de rejet et d'abandon.

D. PISTES D' ACTIONS SOUTENUES PAR LES RÉSULTATS

1. Messages clés et pistes d'actions – Jeunes victimes d'exploitation sexuelle

Tableau 1. Principes directeurs : soutien de l'offre de services auprès des victimes d'exploitation sexuelle

Disponibilité des services	Réceptivité aux services	Adaptabilité des services	Accessibilité des services	Adéquation des organisations	Adéquation des approches d'intervention
Partage des coordonnées de divers services tant pour des besoins actuels que futurs	Climat respectueux, sain et sécurisant	Régularité et souplesse des interventions dans le temps	Gratuité et assistance pour le transport vers les services	Conditions pour favoriser le recrutement et la rétention de personnel qualifié	Intégration des jeunes dans la prise de décisions
Implantation de services dans des lieux non traditionnels	Capacités d'écoute sans jugement et empathie véritable	Espaces physiques sécuritaires mais pas trop restrictifs, confidentiels et intimes	Gratuité des services au-delà des couvertures limitées des assurances	Règles et procédures organisationnelles facilitantes pour des mandats complexes	Ateliers psycho-éducatifs
Promotion des services à travers différents médiums numériques et traditionnels	Respect du rythme de chaque jeune et de son cheminement	Rencontres dans des lieux informels et proximaux		Ressources destinées à des populations spécifiques à risque d'exclusion sociale	Éducation sexuelle
	Confidentialité des interventions	Outils numériques pour la communication et pour la sensibilisation et l'éducation		Intégration de pratiques d'autosoins pour le personnel	Préparation à la vie autonome
	Prise de conscience de ses propres croyances ou idées préconçues			Bonification de la formation initiale et continue	Approche sensible au trauma
	Actions orientées vers les solutions, apprentissages, encouragements			Soutien et formation des parents d'accueil	Recours à des pairs-aidants
	Langage accessible et adapté aux jeunes				Considération de la spiritualité
	Identité professionnelle éthiquement engagée				Inclusion des parents
					Mise en place d'unités spécialisées et d'un continuum de services
					Équipes multidisciplinaires
					Offre variée d'hébergement

Tableau 2. Principes directeurs : soutien la demande de services des victimes d'exploitation sexuelle

Reconnaissance des besoins et la valeur des services	Capacité à trouver et comprendre	Capacité à atteindre les services	Capacité à défrayer les services	Capacité d'engagement dans les services	Contexte social
<p>Éducation des jeunes aux mythes et réalités de l'exploitation sexuelle et de ses possibles conséquences.</p> <p>Soutien et accompagnement sécurisant des jeunes lors de la divulgation des faits.</p> <p>Exposition à des discours, attitudes et comportements bienveillants et non stigmatisants de la part des institutions et de leur personnel.</p>	<p>Renforcement du réseau de soutien social des jeunes.</p> <p>Réduction des barrières linguistiques et culturelles, notamment pour les jeunes immigrants.</p>	<p>Facilitation des déplacements vers les services.</p>	<p><i>Aucun résultat</i></p>	<p>Renforcement de l'alliance thérapeutique entre les prestataires de soins et les jeunes.</p> <p>Emphase sur le développement des forces et des capacités.</p> <p>Encadrement des activités de groupe.</p>	<p>Sensibilisation et éducation pour réduire la stigmatisation.</p> <p>Engagement soutenu des décideurs politiques dans la lutte contre l'exploitation sexuelle.</p> <p>Prestation de services culturellement sensibles.</p>

Des recommandations sont formulées en s'appuyant sur les fondements de notre cadre d'analyse qui stipulent que l'accès aux services est la résultante de l'interaction entre les caractéristiques des institutions et de leur personnel et les caractéristiques individuelles et sociales des jeunes et de leur famille.

Concernant la connaissance et la reconnaissance des services :

- Poursuivre et structurer les efforts de sensibilisation quant aux mythes et réalités de l'exploitation sexuelle, en particulier auprès des jeunes particulièrement à risque.

- Concevoir un site web dédié à l'exploitation sexuelle, y intégrer un répertoire national des services psychosociaux spécialisés en matière d'exploitation sexuelle et en extraire des outils promotionnels.
- Intégrer des témoignages de personnes survivantes d'exploitation sexuelle pour valoriser la pertinence et les bienfaits d'un recours à des services psychosociaux.

Concernant l'assentiment des services :

- Exiger qu'un module de formation sur l'exploitation sexuelle soit intégré dans les programmes de formation de niveau collégial et universitaire pour les disciplines concernées par la relation d'aide auprès des jeunes.
- Offrir aux prestataires de services qui interviennent directement auprès de jeunes exploités sexuellement une formation continue appuyée à la fois sur les connaissances scientifiques les plus récentes et rigoureuses et sur des expertises pratiques reconnues.

Concernant la recherche et l'atteinte des services :

- Assurer une représentation d'actrices ou d'acteurs clés de différents secteurs (institutionnels, communautaires, recherche) au sein de comités ministériels et de tables de concertation régionales/nationales pour que la problématique de l'exploitation sexuelle fasse partie intégrante des réflexions et initiatives visant l'amélioration des services destinés à la jeunesse.

Concernant l'utilisation des services :

- Instaurer des conditions afin que les interventions s'appuient sur des connaissances scientifiques robustes à la fois sur les pratiques prometteuses et sur les séquelles développementales de l'exploitation sexuelle.

Concernant le contexte sociétal de l'exploitation sexuelle :

- Poursuivre et consolider l'engagement soutenu des décideurs politiques dans la lutte contre l'exploitation sexuelle afin que l'ensemble des recommandations émises dans cette étude se matérialisent.

2. Messages clés et pistes d'actions – Proxénétisme et délinquance sexuelle

La question à l'origine de l'appel de propositions, à savoir quels sont les facteurs qui contribuent ou qui nuisent à l'efficacité des pratiques de prévention auprès des proxénètes, est pertinente. Il est important que les efforts de lutte à l'exploitation sexuelle ne se limitent pas à sensibiliser les jeunes aux conséquences de l'exploitation sexuelle et à offrir des services aux victimes. Toutefois, à ce stade, nous ne disposons pas des connaissances nécessaires pour y répondre. Il existe bien des initiatives (programmes, projets, formations) qui portent en partie ou en totalité sur le proxénétisme et la « distribution » de services sexuels plus largement. Les résultats des évaluations de celles-ci ne sont pas pour l'instant connus. D'où l'importance de soutenir, à la fois, des recherches plus fondamentales qui peuvent permettre d'accumuler des connaissances de base sur cette catégorie d'acteurs, ainsi que les recherches évaluatives qui proposent de documenter l'implantation et les effets de telles initiatives. Ces recherches pourront soutenir les réflexions sur les différents profils de personnes susceptibles de s'impliquer dans le proxénétisme, ainsi que sur les moyens les plus prometteurs pour susciter chez ceux-ci des remises en question et une motivation au changement. Le fait que le proxénétisme ne soit pas l'unique activité criminelle (ni d'ailleurs la principale) des individus, de même que le soin que ceux-ci mettent à cacher leur implication dans l'exploitation sexuelle, suggère qu'il serait possible de les persuader d'arrêter en leur offrant des moyens légitimes d'atteindre leurs fins.

Les quelques informations recensées sur les proxénètes, de même que l'élargissement de la stratégie de recherche documentaire à certaines formes de délinquance sexuelle, permettent de formuler quelques recommandations bien générales, qui ne se rattachent pas nécessairement à des dimensions spécifiques du modèle théorique retenu dans le cadre du présent projet. Ces recommandations font écho aux résultats concernant le rôle de l'entourage pour expliquer l'entrée dans le proxénétisme, la place essentielle du milieu scolaire dans le continuum de services à développer, l'importance de déplacer les services vers les jeunes et de prendre soin des personnes professionnelles :

- Développer des initiatives visant à sensibiliser les proches de jeunes à risque quant aux risques et conséquences de l'implication dans le proxénétisme.
- Outiller le personnel du milieu scolaire, en particulier, afin que celui-ci puisse détecter et référer les jeunes estimés à risque. Le personnel scolaire est en effet en position privilégiée pour identifier des jeunes présentant des attitudes ou des comportements jugés problématiques en lien avec le proxénétisme, établir des liens de confiance avec eux et prévoir des interventions le moins contraignantes et stigmatisantes possibles.
- Offrir des services directement dans les milieux ou sur les sites Internet que fréquentent les jeunes, et ce, dans le respect de la confidentialité et de la vie privée des jeunes et de leur famille.
- Développer des structures de formation et de soutien pour les personnes intervenantes, afin qu'elles connaissent les services, soient capables de limiter l'effet de leurs propres biais sur l'offre de services, ainsi que pour réduire les effets négatifs du travail auprès de cette clientèle sur leur propre bien-être. Il pourrait s'agir, par exemple, de communautés de pratique permettant d'échanger sur des cas précis et de solliciter les conseils de collègues.

3. Limites

Volet victimes d'exploitation sexuelle :

La question de recherche couvrait un très vaste continuum, allant de la (re)connaissance des services jusqu'à leur utilisation, en considérant à la fois les facteurs qui relèvent de l'offre et de la demande de services. Un nombre considérable d'études a été examiné. Les messages essentiels ont été ciblés, mais de nombreuses dimensions analysées pourraient constituer une étude en soi, notamment au regard de l'adéquation des services. Également, les études recensées sont largement de nature exploratoire, de sorte que les conclusions qui s'en dégagent demeurent des pistes à considérer et non des pratiques solidement soutenues par la recherche empirique. Aussi, à des fins de parcimonie, les contextes dans lesquels les services prennent place n'ont pas été pris en compte (ex. : pays, culture, type de milieu d'intervention, service volontaire ou judiciairisé, etc.).

Volet proxénètes :

D'abord, il n'existe pas de services pour les jeunes impliqués dans le proxénétisme ou à risque de l'être. Conséquemment, il n'existe pas non plus de littérature scientifique sur les leviers et les barrières en lien avec l'accès aux services destinés à ces jeunes. Ensuite, les mots-clés utilisés pour la recherche sur la délinquance sexuelle ont nécessairement exercé une influence sur la sélection des textes, en limitant les types d'infractions sexuelles considérées. Enfin, la faible qualité scientifique des études constitue une limite d'importance à garder en tête lors de l'interprétation des résultats. Dans le cadre d'une recension systématique incluant une évaluation de la qualité, plusieurs études n'auraient pas été retenues.

E. NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE

1. Pistes de recherche pour les victimes d'exploitation sexuelle

Les échantillons des études recensées comprennent surtout des personnes professionnelles et, dans une moindre mesure, des jeunes exploités sexuellement et des personnes survivantes. La place accordée aux parents des victimes d'exploitation sexuelle est très marginale, voire quasi inexistante. Les résultats extraits des études portent surtout sur l'organisation et la prestation des services. Ces constats nous amènent à proposer deux pistes de recherche : (1) mener de nouvelles études pour documenter les perceptions et expériences de parents de jeunes victimes d'exploitation sexuelle au regard des services psychosociaux reçus ou souhaités, et (2) approfondir les connaissances sur les intentions, les capacités et les motivations des jeunes exploités sexuellement et de leurs parents à s'engager activement dans une démarche pour recevoir des services psychosociaux.

2. Pistes de recherche pour le proxénétisme

De plus en plus d'études s'appuient sur des échantillons de personnes impliquées dans le proxénétisme, mais celles-ci abordent surtout la manière dont ces personnes gèrent de telles activités criminelles (ex. : stratégies, rôles). Peu d'études ciblent directement des jeunes proxénètes ou qui agissent comme tierces parties dans le commerce du sexe. Très peu de connaissances ont été accumulées sur les contextes d'entrée et de sortie du proxénétisme. Or, ces connaissances sont essentielles au développement de services efficaces. Deux pistes de recherche sont donc proposées : (1) mener des études en contexte québécois et canadien auprès d'échantillons incluant des jeunes impliqués dans l'exploitation sexuelle à titre de tierce partie et/ou de proxénète, (2) accumuler de nouvelles connaissances sur tout ce qui peut expliquer l'implication de jeunes dans le proxénétisme (ex. : motivations, facteurs de risque), ainsi que l'arrêt des telles activités (ex. : facteurs de protection, moments décisifs).

F. RÉFÉRENCES

*Voir l'annexe pour l'ensemble des références des articles inclus dans les recensions.

Références sélectionnées de l'annexe

- Albright, K., Greenbaum, J., Edwards, S. A. et Tsai, C. (2020). Systematic review of facilitators of, barriers to, and recommendations for healthcare services for child survivors of human trafficking globally. *Child Abuse & Neglect*, 100, 104289. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.104289>
- Bush, P. L. et Boisvert, I. (2017). *Vers un système d'accès aux services de proximité cohérent et intégré* (p. 60). INESSS.
- Cole, J., Sprang, G., Lee, R. et Cohen, J. (2016). The trauma of commercial sexual exploitation of youth : A comparison of cse victims to sexual abuse victims in a clinical sample. *Journal of Interpersonal Violence*, 31(1), 122-146. <https://doi.org/10.1177/0886260514555133>
- Felner, J. K. et DuBois, D. L. (2017). Addressing the commercial sexual exploitation of children and youth : A systematic review of program and policy evaluations. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, 10(2), 187-201. <https://doi.org/10.1007/s40653-016-0103-2>
- Gallardo, K. R., Santa Maria, D., Narendorf, S., Markham, C. M., Swartz, M. D. et Batiste, C. M. (2020). Access to healthcare among youth experiencing homelessness : Perspectives from healthcare and social service providers. *Children and Youth Services Review*, 115, 105094. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2020.105094>
- Garg, A., Panda, P., Neudecker, M. et Lee, S. (2020). Barriers to the access and utilization of healthcare for trafficked youth : A systematic review. *Child Abuse & Neglect*, 100, 104137. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.104137>
- Laird, J. J., Klettke, B., Hall, K., Clancy, E. et Hallford, D. (2020). Demographic and psychosocial factors associated with child sexual exploitation : A systematic review and meta-analysis. *JAMA Network Open*, 3(9), e2017682. <https://doi.org/10.1001/jamanetworkopen.2020.17682>
- Lanctôt, N., Couture, S., Laurier, C., Lemieux, A., M.-Tremblay, L. et Turcotte, M. (2018). *La face cachée de la prostitution : Une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Fond de recherche Québécois – Société et Culture.
- Lanctôt, N., Couture, S., Pascuzzo, K., Villeneuve, M.-P. et Perrin-Plouffe, R. (2023). *Pratiques prometteuses auprès de jeunes exploités sexuellement : Une étude de portée*. <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/21231>

- Levesque, J.-F., Harris, M. F. et Russell, G. (2013). Patient-centred access to health care : Conceptualising access at the interface of health systems and populations. *International Journal for Equity in Health*, 12(1), 18. <https://doi.org/10.1186/1475-9276-12-18>
- Love, D. A., Fukushima, A. I., Rogers, T. N., Petersen, E., Brooks, E. et Rogers, C. R. (2023). Challenges to reintegration : A qualitative intrinsic case-study of convicted female sex traffickers. *Feminist Criminology*, 18(1), 24-44. <https://doi.org/10.1177/15570851211045042>
- McDonald, K. P., Fisher, R. et Connolly, J. (2023). Building a specialized model of care for youth involved in sex trafficking in child welfare : A systematic review and interviews with experts-by-experience. *Child Abuse & Neglect*, 135, 105987. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2022.105987>
- O'Brien, J., Finkelhor, D. et Jones, L. (2022). Improving services for youth survivors of commercial sexual exploitation : Insights from interventions with other high-risk youth. *Children and Youth Services Review*, 132, 106313. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2021.106313>
- Reid, J. A. (2018). System failure ! Is the department of children and families facilitating sex trafficking of foster girls ? Dans A. Nichols, T. Edmond et E. Heil (dir.), *Social work practice with survivors of sex trafficking and commercial sexual exploitation* (p. 296-315). Columbia University Press. <https://doi.org/10.7312/nich18092-015>
- Secrétariat à la condition féminine (2016). Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021. Québec, Québec : Secrétariat à la condition féminine.
- Shepp, V., O'Callaghan, E., Kirkner, A., Lorenz, K. et Ullman, S. (2020). Sexual assault survivors who exchange sex : Identity, stigma, and informal responses from support providers. *Affilia*, 35(1), 105-128. <https://doi.org/10.1177/0886109919866161>
- Tricco, A. C., Lillie, E., Zarin, W., O'Brien, K. K., Colquhoun, H., Levac, D., Moher, D., Peters, M. D. J., Horsley, T., Weeks, L., Hempel, S., Akl, E. A., Chang, C., McGowan, J., Stewart, L., Hartling, L., Aldcroft, A., Wilson, M. G., Garritty, C., ... Straus, S. E. (2018). PRISMA Extension for Scoping Reviews (PRISMA-ScR) : Checklist and Explanation. *Annals of Internal Medicine*, 169(7), 467-473. <https://doi.org/10.7326/M18-0850>
- Werlen, L., Gjukaj, D., Mohler-Kuo, M. et Puhan, M. A. (2020). Interventions to improve children's access to mental health care : A systematic review and meta-analysis. *Epidemiology and Psychiatric Sciences*, 29, e58. <https://doi.org/10.1017/S2045796019000544>